

Il est vraiment fâcheux que les apiculteurs ne soient pas plus nombreux surtout dans certaines localités dont les productions seraient si favorables à l'alimentation de cet industrieux petit animal.

Messieurs les curés et tout particulièrement les instituteurs devraient donner l'exemple; ces derniers devraient même, de temps en temps, faire quelques leçons apicoles à leurs élèves. Voilà une industrie qui ne coûte absolument rien et qui donne cependant des résultats très-satisfaisants. Une ruche fournit une assez grande quantité de miel, cette récolte rend de grands services dans le ménage, et se vend aussi avantageusement à de beaux deniers comptants. C'est probablement par insouciance et par ignorance que les habitants des campagnes ne cultivent pas l'abeille. Eh bien! il faut secouer cette apathie et s'arranger de façon que messieurs les curés et les instituteurs fussent dispensés de l'ignorance. Les abeilles demandent des soins particuliers, qui n'exigent pas beaucoup de temps, seulement il est nécessaire de bien savoir s'y prendre; les ecclésiastiques et les instituteurs possèdent tous des jardins dans lesquels il leur est facile de placer plusieurs ruches et de démontrer ainsi ce que l'on peut retirer d'une ruche convenablement organisée.

Le sucre, depuis un grand nombre d'années, se vend à des prix très-élevés; eh bien! le miel peut parfaitement remplacer le sucre dans les ménages, même en cas de maladie, et ce sucre ne coûte absolument rien à celui qui le produit avec intelligence; nous ajouterons que le miel peut servir à faire d'excellentes confitures et même de très-bonnes boissons fermentées.

Nous ne saurions trop engager les habitants des campagnes à former des ruchers, là où le climat le permet, et les administrations municipales feraient bien d'inviter l'instituteur à enseigner l'apiculture à ses élèves et à prêcher d'exemple. Les abeilles sont d'ailleurs l'image des familles laborieuses dans lesquelles règne l'ordre le plus parfait; il y a donc là aussi un enseignement moral qui ne peut manquer d'exercer une influence heureuse sur les jeunes enfants souvent si peu disposés au travail et à l'ordre.

On a dit que les abeilles étaient parfois dangereuses, et qu'elles pouvaient occasionner des désastres par leurs piqûres, et quelques maîtres ont pris des arrêtés pour prescrire certaines distances entre les ruchers et les chemins publics. Ce sont là presque toujours des précautions inutiles, car l'abeille n'est pas généralement malfaisante, à moins qu'on ne l'irrite et qu'on ne vienne troubler son repos; elle se défend alors et probablement nous en ferions autant. Pendant plus de 15 ans, nous avons eu des ruches dans notre jardin, près de la maison d'habitation, et jamais il n'en est résulté aucun inconvénient; bien rarement nous avons entendu dire qu'il se soit produit des accidents sérieux, quelques piqûres par-ci par-là, on se gratte un peu, on fait usage d'ammoniaque et, quelques minutes après, on ne s'en aperçoit plus.

Il nous semble donc que, dans tous les villages, on doit favoriser l'établissement d'un rucher au lieu de l'entraver.

On soutient aussi que les abeilles portent du tort aux fruits et notamment aux raisins; sous ce rapport, on les assimile aux guêpes, c'est là une grosse erreur. La guêpe perce les fruits; aux raisins elle ne laisse absolument que la peau et les pépins, l'abeille profite seulement de ses dégâts, elle va, lentement de fleur en fleur, recueille du miel dans les jardins et les champs. Elle ne va habituellement dans les vignes et les vergers que pour chercher les miettes du festin de la guêpe.

Il paraît que de curieuses expériences ont été pratiquées à ce sujet: des fruits sains ont été mis simultanément à la disposition des guêpes et des abeilles; les premières ont très-rapidement achevé leur œuvre de destruction; les secondes, c'est-à-dire les abeilles, sont mortes de faim.

On ne peut donc pas soutenir que les abeilles attaquent sérieusement les raisins.

Les résultats de ces expériences sont consignés dans le journal d'Agriculture et d'Horticulture de la Gironde; l'auteur de la communication tire les conclusions suivantes que nous acceptons entièrement:

"C'est avec la plus grande conviction que je puis dire à ceux qui voudraient, sinon prescrire, du moins rendre impossible le séjour des ruches aux environs des grandes villes, sous le fallacieux prétexte qu'elles détruisent les raisins et les fruits.

Ah! respectez l'abeille, Dieu la fit respecter nos fruits; laissez-la déormais vivre en paix près de nous, elle ne sera jamais ingrate! N'est-ce pas elle l'instrument mystérieux qui viendra aider et faciliter le phénomène de la fécondation des fleurs et produire peut-être leurs innombrables et belles variétés, en portant dans le calice de l'une le pollen qu'elle a recueilli dans le calice de l'autre? N'est-ce pas elle, vivante image du travail, qui, par son labeur incessant, nous donnera le miel parfumé et la cire que nous employons à de multiples usages?

Respectez les ruches, laissez-les là où le génie industrieux de l'homme les place, parce qu'elle sont une source de richesse pour le toit qui les abrite, comme pour la contrée qui les nourrit. A la main qui les protège, les abeilles donnent en abondance ce qu'elle ne saurait jamais retirer des humbles fleurs que la Providence a si largement parsemées dans la nature; aussi devons-nous respecter tous les auxiliaires que, dans son infinie sagesse, le Créateur a placés sur notre route, et, si la merveilleuse organisation qui régit tous les êtres, nous rappelle et notre faiblesse et sa bonté, que l'étude de ses œuvres admirables soit pour nous la source de grandes et salutaires leçons.

Voilà de grandes et nobles vérités qui doivent appeler l'attention des hommes intelligents et soucieux des intérêts du pays — A. DE LAVALETTE.

Les chemins ruraux

Il me semble important, d'attirer l'attention de l'Hon. Ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics de la Province de Québec, sur le malheureux état des chemins dans presque toute la partie française de la province de Québec, cause de dommages incalculables pour l'agriculture. Rien n'est plus pénible que d'avoir à voyager sur ces chemins, qui sont dans un état désastreux pendant à-peu-près huit mois de l'année, en moyenne. Les cultivateurs y perdent certainement la moitié de leur temps et exposent leurs attelages aux plus grandes fatigues ainsi qu'à des pertes considérables, parce que la loi, au sujet des chemins, n'est pas mise à exécution. Je pense que la nomination d'un surintendant des chemins, consciencieux, nommé pour toute la province, qui serait chargé de presser les municipalités en défaut, de réparer et d'entretenir leurs chemins, et qui, au besoin, les poursuivrait au nom de la Reine, ferait bientôt changer cet état de choses si déplorable sous tous les rapports. — ED. A. BARNARD.

Le Gouvernement Fédéral et l'agriculture

Voici ce que nous lisons sous le titre Agriculture, dans le rapport présenté à la Chambre des Communes, par l'Honorable Luc Létellier de Saint-Just, Ministre de l'Agriculture:

"Quoique l'action départementale ne se soit pas exercée jusqu'à présent d'une manière bien spéciale sur les affaires agricoles, celles-ci néanmoins sont l'objet d'une attention moins passagère que celle que pourrait réclamer la nécessité de protéger le pays contre l'invasion de certains fléaux, tels que l'épizootie, dont nos campagnes furent menacées en 1870.

"Les attributions dont la branche agricole de ce département est chargée, comme dans les autres pays où il existe un ministère d'Etat de l'agriculture, acquièrent avec le temps, au fur et à mesure du perfectionnement des institutions publiques, une importance de plus en plus considérable.

"Il est probable que nous verrons arriver bientôt le temps où l'agriculture pourra être dotée, au moyen de subventions parlementaires, d'institutions agronomiques pour l'enseignement de la science technique, et de publications périodiques d'études et de recherches confiées à des spécialistes.

"A ce sujet se rattache étroitement la matière des statistiques agricoles et industrielles. Les états du dernier recensement ont été établis pour l'avenir les bases de rapports annuels et périodiques. Les résultats acquis seront publiés prochainement.

"L'esprit public s'est occupé de l'institution d'expositions canadiennes, qui se tiendraient par intervalle, lorsque les résultats mis en lumière par les expositions locales, et provinciales, en auraient démontré l'utilité.

"Toutes ces questions sont si importantes, et leur solution convenable entraînerait une telle dépense, qu'il les faut étudier